

## Le niveau de vie des Québécois

### Un écart subsiste par rapport à celui de nos voisins

#### Sommaire

1. Le *PIB réel par habitant* constitue une mesure appropriée du niveau de vie. C'est également la plus fréquemment utilisée, notamment pour des fins de comparaisons internationales.
2. Le *PIB réel par habitant* s'est accru de 50 % en vingt ans au Québec, plaçant celui-ci entre les 9<sup>e</sup> et 10<sup>e</sup> rangs parmi les pays de l'OCDE en 2002. Cette progression du niveau de vie n'a toutefois pas permis de combler l'écart par rapport à l'Ontario, ni de freiner l'élargissement du retard par rapport aux États-Unis.
3. Le niveau de vie peut se décomposer en quatre déterminants : la productivité, l'emploi, les heures travaillées par emploi, et la part de la population âgée de 15 à 64 ans. En ce qui concerne le profil démographique, la position relative du Québec est aujourd'hui favorable. Cet avantage, qui ne durera pas, ne compense cependant pas la position défavorable du Québec à l'égard des trois autres déterminants.
4. Parmi ces trois facteurs, le retard de productivité grandissant explique une part de plus en plus grande des écarts de niveau de vie des Québécois face aux Ontariens et aux Américains.

#### 1

### Mesurer et comparer le niveau de vie grâce au PIB par habitant

#### Le PIB par habitant : une mesure de la prospérité économique d'une collectivité

Le *niveau de vie* matériel d'une collectivité est en quelque sorte le *pouvoir d'achat moyen* de ses membres. La mesure du niveau de vie la plus utilisée, et sans doute la plus appropriée, est celle du *produit intérieur brut (PIB) réel par habitant*. C'est sur cette base que s'effectuent d'ailleurs la plupart des comparaisons internationales.

Par définition, le *PIB réel par habitant* mesure le « volume des biens et services produits en moyenne par habitant durant une année au sein d'un territoire ». Le *PIB* mesure notamment le *flux* de revenus, de toutes provenances, généré par l'activité économique, plutôt que le *stock* de richesse possédée par les habitants d'un territoire. Il fournit un bon indicateur de la capacité d'une économie de créer des revenus afin que les habitants puissent se procurer les biens et les services désirés, qu'ils soient privés ou publics.

Le *PIB par habitant* tient compte de la consommation de biens et de services publics rendue possible grâce aux recettes de l'État. En ce sens, il mesure plus adéquatement le niveau de vie que le *revenu personnel disponible par habitant*, par exemple, qui n'en tient pas compte.

En somme, le *PIB par habitant* fournit une mesure de la prospérité économique d'une collectivité.

#### LE PIB PAR HABITANT AU QUÉBEC EN 2002 (milliards de \$ CAN de 1995, millions d'habitants)

PIB réel aux prix du marché	224 G\$
Population totale	7 455 M hab.
PIB par habitant	29 995 \$/hab.

Source : Statistique Canada.

#### Le niveau de vie est fondé sur la notion de pouvoir d'achat et non sur des notions de qualité de vie

Le *PIB* ne mesure pas de façon exhaustive le *bien-être* des habitants d'une région. D'une part, il ne tient pas compte de certains facteurs influençant la *qualité de vie*, le *progrès social* ou le *développement humain*, comme les inégalités de revenus et la pollution. D'autre part, il ne comptabilise pas certaines activités et transactions, comme le temps de loisir, le travail

domestique non rémunéré et l'économie souterraine. Or, ces facteurs n'influencent pas nécessairement, au sens strict, le niveau de vie collectif.

- Le calcul du PIB ne tient pas compte de la répartition du revenu au sein de la population. Le *pouvoir d'achat collectif* correspond en effet à la somme des pouvoirs d'achat individuels, sans égard à leur distribution. Au surplus, la relation entre croissance économique et distribution du revenu n'a pas été pleinement élucidée.
- Le PIB ne mesure pas les impacts négatifs de l'activité économique sur l'environnement. Or, ces effets n'ont pas d'impact direct sur le pouvoir d'achat des citoyens. En revanche, les données du PIB reflètent l'effet de la pollution sur le potentiel productif d'une économie.
- La mesure du PIB ignore des transactions hors marché comme le bénévolat et le travail domestique non rémunéré, ainsi que le temps de loisir n'entraînant aucune dépense. Ces activités accroissent certes le bien-être de ceux qui s'y adonnent, mais elles ne contribuent pas à hausser leur pouvoir d'achat.
- Le PIB n'inclut pas les revenus provenant du travail au noir. Ces revenus haussent le niveau de vie de ceux qui les reçoivent. En revanche, ils n'accroissent pas la capacité collective de production de services publics puisqu'ils ne peuvent pas être imposés.

En somme, si le *PIB par habitant* n'est pas un indicateur adéquat de la qualité de vie ou du progrès social, il n'en demeure pas moins qu'il constitue assurément une mesure adéquate du niveau de vie.

Cette mesure n'est toutefois pas parfaite. D'abord, elle n'est pas complète car, on l'a vu précédemment, elle omet les revenus de l'économie souterraine. De plus, certaines composantes du PIB sont mesurées de façon imprécise. Par exemple, la mesure du volume de services publics produits est fondée sur les coûts (ex. : salaires). Il est en effet difficile de diviser les dépenses publiques par les prix afin de connaître la *quantité* de services publics produite, ces services n'étant généralement pas transigés sur le marché. En conséquence, les prix ne sont pas toujours connus et la notion d'*unité de services publics* reste mal définie.

### **De meilleures comparaisons internationales grâce à un indice de parité des pouvoirs d'achat (PPA)**

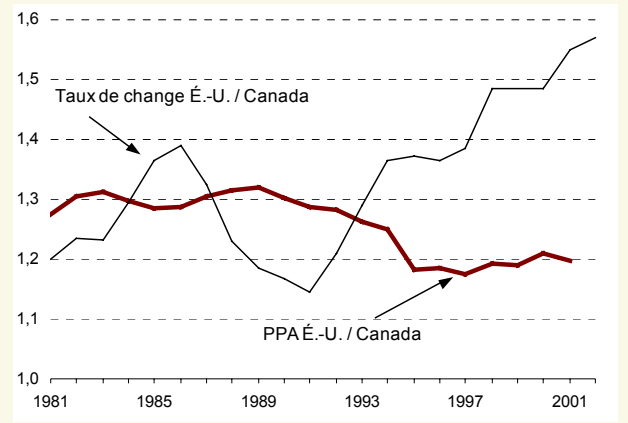
Pour effectuer des comparaisons internationales du niveau de vie, il importe de convertir les données nationales et de les exprimer dans une « devise commune » afin de tenir compte des écarts de coût entre les pays. Idéalement, l'objectif consiste à s'assurer qu'une unité de cette devise commune

permette l'achat, partout, de la même quantité d'un « panier » de biens et de services composant le PIB. Pour ce faire, le taux de change de marché n'est pas utilisé. Celui-ci est en effet influencé par les mouvements de capitaux et tend à refléter les écarts de prix des biens *échangés*, et non les écarts de prix de *toutes* les composantes du PIB.

On utilise plutôt un indice de la *parité des pouvoirs d'achat (PPA)* calculé à partir des niveaux de prix de toutes les composantes du PIB. Nous adoptons l'indice PPA de l'OCDE, qui évalue les différences de coût, entre les pays et en monnaie de ces pays, d'un vaste panier d'environ 3 000 biens et services.

En plus d'être supérieure sur le plan conceptuel, l'utilisation d'un indice PPA à la place du taux de change réduit les fluctuations dans le temps des écarts de niveau de vie. La valeur PPA Canada-États-Unis calculée par l'OCDE est en effet moins volatile que le taux de change entre ces deux pays<sup>1</sup>.

#### **PARITÉ DES POUVOIRS D'ACHAT, ÉTATS-UNIS / CANADA (\$ US par \$ CAN)**



Sources : OCDE, Statistique Canada.

### **Il n'existe pas de valeurs PPA pour les provinces**

Pour les comparaisons entre provinces canadiennes, il n'existe toujours pas d'indices PPA officiels. Statistique Canada ne fournit à l'heure actuelle qu'un indice mesurant les écarts de coût de la vie entre les grandes villes canadiennes. Cet indice ne peut être utilisé afin d'ajuster et de comparer les PIB provinciaux. D'une part, les écarts qu'il mesure entre les *villes* de diverses provinces ne correspondent pas nécessairement aux écarts entre ces *provinces*. D'autre part, il ne mesure que les écarts de coût d'un panier-type de *consommation* et ne couvre ainsi qu'une seule composante du PIB.

<sup>1</sup> Pour une analyse approfondie de la relation entre PPA et taux de change, voir : Direction de la conjoncture internationale et financière, MFQ (septembre 2003), « Valeur d'équilibre du dollar canadien : l'approche de la parité des pouvoirs d'achat », *Analyse et conjoncture économiques*, volume 1, numéro 3.

Les écarts mesurés par cet indice fournissent donc un portrait biaisé des différences entre provinces. C'est le cas des indices de Montréal et de Toronto, surtout parce que les écarts de prix de logement entre ces deux villes dépassent ceux observés entre les provinces.

Ces indices suggèrent qu'un ajustement de type PPA serait sans doute souhaitable pour comparer les provinces, mais en l'absence de données officielles à cet égard, nous ne faisons pas un tel ajustement ici.

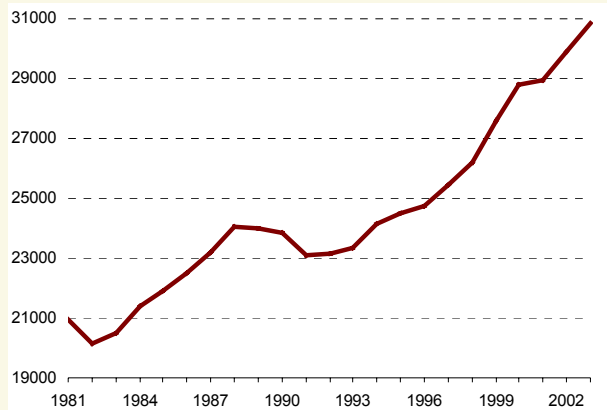
2

**Le niveau de vie progresse mais des écarts subsistent**

**Le niveau de vie a crû de 50 % en vingt ans**

Le niveau de vie des Québécois a progressé durant les dernières décennies. Le PIB réel par habitant a connu une augmentation de près de 50 % en vingt ans, pour atteindre tout près de 30 000 \$ canadiens par habitant en 2002. Il s'agit d'un taux de croissance annuel de 2,0 %.

**NIVEAU DE VIE AU QUÉBEC – 1981-2002**  
(PIB réel par habitant en \$ CAN de 1995)



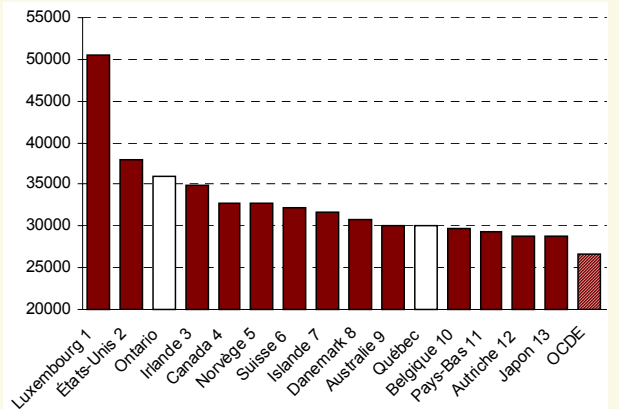
Source : Statistique Canada.

L'évolution du niveau de vie durant les vingt dernières années a suivi de près les cycles économiques. Elle a en effet été marquée par deux périodes de forte croissance annuelle du PIB par habitant, entrecoupée d'une période de stagnation, attribuable surtout à la récession de 1990-1991.

**Le Québec rétablit sa position internationale**

Le niveau de vie se compare favorablement à celui de la moyenne de l'OCDE. Avec un PIB réel par habitant de près de 30 000 \$ (dollars canadiens constants de 1995) par habitant en 2002, le niveau de vie d'un Québécois dépasse de près de 13 % celui des habitants des pays de l'OCDE, en moyenne.

**CLASSEMENT DE CERTAINS PAYS DE L'OCDE EN 2002**  
(PIB réel par habitant en \$ CAN de 1995)



Sources : Statistique Canada, Bureau of Economic Analysis, U.S. Census, OCDE.

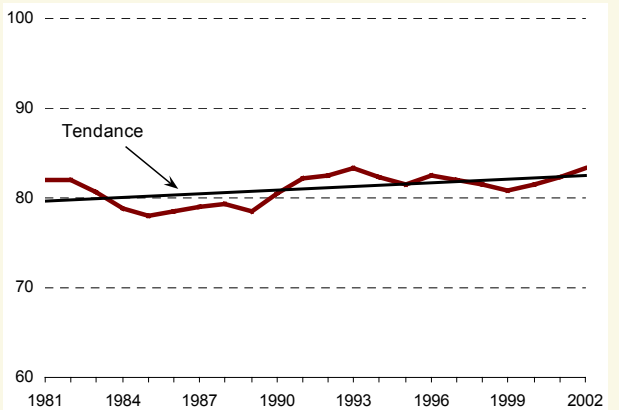
Le Québec se classe entre l'Australie et la Belgique, situées aux 9<sup>e</sup> et 10<sup>e</sup> rangs parmi les pays de l'OCDE. Il s'agit d'une amélioration par rapport à la position récente du Québec, qui se rangeait entre les 12<sup>e</sup> et 13<sup>e</sup> rangs des pays de l'OCDE en 1994.

En fait, il s'agit pour l'essentiel d'un retour à la situation d'avant les années 1990 : en 1989, par exemple, le Québec se positionnait entre les 7<sup>e</sup> et 8<sup>e</sup> rangs.

**Le retard par rapport à l'Ontario se maintient...**

Cette croissance n'a pas permis au Québec d'effectuer de rattrapage perceptible par rapport à l'Ontario depuis vingt ans. En effet, le niveau de vie des Québécois représente 83,3 % de celui des Ontariens en 2002, alors qu'il atteignait 82,0 % en 1981. Le ratio Québec/Ontario rejoint donc à nouveau, en 2002, le sommet de 83,4 % atteint en 1993.

**LES ONTARIENS ONT UN NIVEAU DE VIE 20 % PLUS ÉLEVÉ**  
(PIB réel par habitant du Québec en % de celui de l'Ontario)



Source : Statistique Canada.

Cette stabilité du niveau de vie relatif du Québec durant les vingt dernières années contraste avec le rattrapage observé durant la Révolution tranquille et les années qui ont suivi. En effet, le ratio Québec/Ontario a fortement crû entre 1961 et 1981, passant de 74,3 % à 82,0 %.

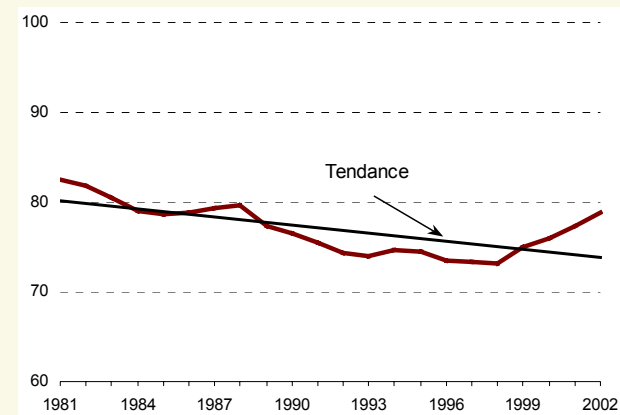
Certains chercheurs croient que l'écart de niveau de vie entre le Québec et l'Ontario est, en réalité, plus faible car les Ontariens font face à un niveau de prix plus élevé. La comparaison des PIB à l'aide d'une « PPA interprovinciale » réduirait cet écart en éliminant la partie attribuable aux différences de *prix*.

Selon Pierre Fortin, l'utilisation d'un indice tenant compte notamment des écarts de coût de la vie entre les grandes villes canadiennes réduirait l'écart entre le Québec et l'Ontario d'environ 40 % en 2001<sup>2</sup>.

### ...mais l'écart face aux États-Unis se creuse

Par contre, malgré la croissance du niveau de vie des Québécois, le retard par rapport aux États-Unis s'est amplifié : alors que le niveau de vie relatif des Québécois atteignait 82,5 % de celui des Américains en 1981, il avait chuté à 73,1 % en 1998.

#### UN ÉCART QUI SE CREUSE FACE AUX ÉTATS-UNIS (PIB réel par habitant du Québec en % de celui des États-Unis)



Sources : Statistique Canada, Bureau of Economic Analysis, U.S. Census.

Ce ratio a, depuis 1998, effectué un certain rattrapage. Grâce à la bonne performance économique relative du Québec, il a en effet remonté jusqu'à 79 % en 2002. Les Américains jouissent donc aujourd'hui d'un niveau de vie 27 % plus élevé que le nôtre.

## 3

### Décomposer le PIB par habitant en quatre déterminants

#### Déterminants du niveau de vie et de son évolution

L'accroissement du niveau de vie d'un individu relève d'une combinaison de chance, de savoir-faire et d'effort. Il en va de même pour une économie. La découverte de richesses naturelles et leur exploitation efficace enrichissent la collectivité. Ces découvertes revêtent cependant un caractère parfois aléatoire et temporaire. Une manière plus sûre de hausser le niveau de vie consiste donc à travailler plus et mieux :

- travailler mieux, c'est accroître la **productivité du travail**, notamment en haussant la formation des citoyens, en améliorant les méthodes de gestion et en équipant mieux les travailleurs;
- travailler plus, c'est accroître le nombre d'**heures travaillées** par travailleur, ou accroître le nombre de travailleurs dans la population en âge de travailler (**taux d'emploi**), ou encore accroître le nombre de personnes en âge de travailler dans la population totale (**profil démographique**).

#### LES PRINCIPAUX DÉTERMINANTS DU NIVEAU DE VIE

Niveau de vie =

Productivité du travail x Heures travaillées par travailleur x Taux d'emploi x Profil démographique

PIB réel par habitant =

$\frac{PIB}{Heures\ travaillées} \times \frac{Heures\ travaillées}{Nbre\ travailleurs} \times \frac{Nbre\ travailleurs}{Pop.\ 15-64\ ans} \times \frac{Pop.\ 15-64\ ans}{Pop.\ totale}$

Une amélioration simultanée de ces quatre facteurs rehausse à coup sûr le niveau de vie. Pour qu'une collectivité voit son niveau de vie s'améliorer par rapport à celui de ses voisins, il doit faire des gains plus rapides sur l'un ou plusieurs de ces quatre fronts.

Cette décomposition en quatre déterminants permet de mieux saisir l'évolution du niveau de vie des habitants d'un pays ainsi que la source des écarts avec les autres.

#### L'écart de productivité se creuse...

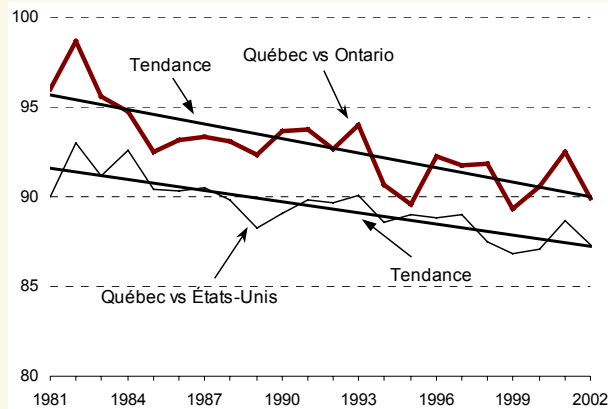
La *productivité du travail* est une mesure de la quantité de biens et services produits par heure travaillée. Malgré les variations cycliques des écarts de productivité entre le Québec et ses voisins, une tendance de fond est perceptible : entre 1981 et 2002, l'écart de productivité s'est creusé. Alors qu'en 1981, le *PIB réel par heure* au Québec se situait à 96 % de celui de l'Ontario et à 90 %

<sup>2</sup> Pierre FORTIN (2003), « Différences dans les heures annuelles travaillées par habitant entre les États-Unis et le Canada », *Observateur international de la productivité*, numéro 6 (printemps) : 43-51.



de celui des États-Unis, ces ratios n'étaient plus que de 90 % et de 87 % en 2002.

#### DES ÉCARTS DE PRODUCTIVITÉ QUI SE CREUSENT (PIB réel/heure; ratios en %)



Sources : Statistique Canada, Bureau of Economic Analysis, Bureau of Labor Statistics.

#### ...mais nos produits sont demeurés concurrentiels sur le marché américain grâce à la chute du dollar

Malgré cette chute relative de la productivité, les produits québécois sont demeurés concurrentiels sur le marché américain, grâce surtout à la chute du huard, qui a perdu plus de 27 % de sa valeur face au dollar américain entre 1991 et 2002. Signe de cette compétitivité accrue, le volume des exportations manufacturières du Québec vers les États-Unis a triplé durant la même période.

La hausse récente du huard fait fondre cet avantage, mais elle facilite, en retour, la réalisation de gains de productivité pouvant réduire cette perte de compétitivité. En effet, près de 50 % de la machinerie et de l'équipement investis par les entreprises privées québécoises proviennent de fournisseurs américains. Or, les investissements en machines et matériel constituent un facteur déterminant de la croissance de la productivité.

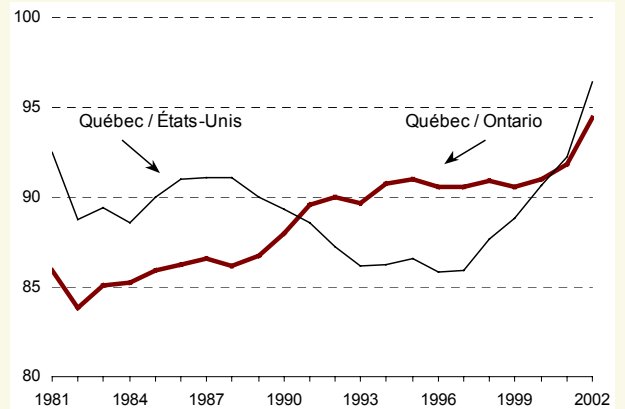
#### Une proportion plus grande des Québécois en âge de travailler occupent aujourd'hui un emploi...

Le *taux d'emploi*, c'est-à-dire la part des personnes âgées entre 15 et 64 ans occupant un emploi, a crû de manière impressionnante au Québec, passant de 61 % à 69 % entre 1981 et 2002.

Cette progression a permis au Québec d'effectuer un rattrapage appréciable face à ses voisins :

- le taux québécois représente près de 95 % du taux ontarien en 2002, alors qu'il ne s'élevait qu'à 85 % du taux ontarien au début des années 1980;
- après une chute par rapport aux États-Unis entre 1988 et 1997, l'écart de taux d'emploi s'est rétréci très rapidement, le ratio Québec/É.-U. grimpa de 86 % à 96 % entre 1997 et 2002.

#### TAUX D'EMPLOI : LE QUÉBEC RÉDUIT SON RETARD (emplois/population 15-64 ans; ratios en %)



Sources : Statistique Canada, Bureau of Labor Statistics, U.S. Census.

Malgré cette croissance remarquable en matière d'emploi, il subsiste toujours un écart en défaveur du Québec. Le rattrapage par rapport à l'Ontario et aux États-Unis pourrait cependant se poursuivre dans les prochaines années, à mesure que de nouvelles cohortes de jeunes travailleurs québécois, qui affichent des taux d'emploi relativement élevés, remplaceront les cohortes de travailleurs qui prendront leur retraite.

#### ...mais leur semaine de travail est plus courte que celle de leurs voisins

Les travailleurs québécois travaillent moins d'heures, en moyenne, que ceux de l'Ontario et des États-Unis.

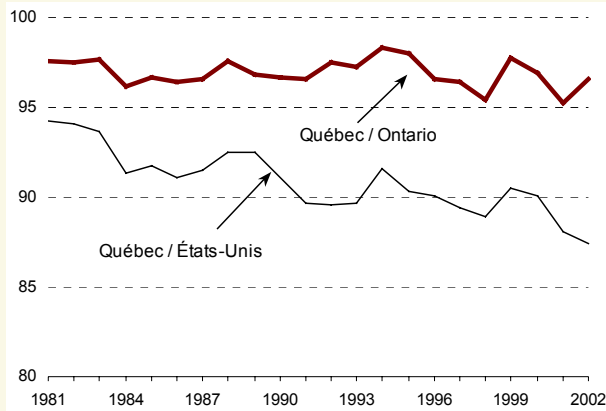
L'écart entre la semaine de travail ontarienne et celle des Québécois est resté plutôt stable depuis vingt ans, mais l'écart par rapport aux Américains s'est amplifié :

- l'écart avec l'Ontario a peu varié, passant de 0,9 heure par semaine en 1981 à 1,2 heure en 2002;
- l'écart avec le taux américain a plus que doublé, passant de 2,1 heures par semaine à 4,8 en 2002.

En effet, alors que la semaine de travail a raccourci entre 1981 et 2002 au Québec et en Ontario, les Américains ont fortement allongé la leur :

- la semaine de travail moyenne a raccourci d'une heure au Québec et de 42 minutes en Ontario, pour s'établir à 32,8 et 34 heures, respectivement;
- elle s'est allongée de 1,7 heure aux États-Unis, atteignant 37,6 heures en 2002.

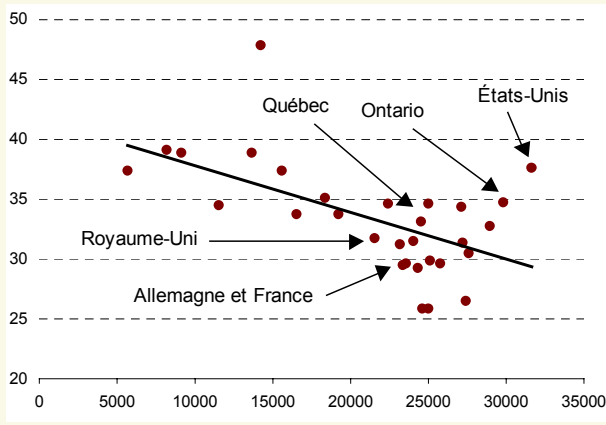
**LES QUÉBÉCOIS TRAVAILLENT MOINS D'HEURES**  
(heures travaillées/semaine/travailleur; ratios en %)



Sources : Statistique Canada, Bureau of Labor Statistics.

La situation québécoise est typique de celle de l'ensemble des pays industrialisés. Dans un pays au niveau de vie plus élevé, la semaine de travail tend en effet à être plus courte. Ce ne sont donc pas les Québécois qui ont une semaine de travail courte, ce sont plutôt les Américains qui ont une semaine de travail longue par rapport aux autres pays de l'OCDE compte tenu de leur niveau de vie élevé.

**TRAVAIL ET NIVEAU DE VIE : L'EXCEPTION AMÉRICAINE**  
(PIB réel/habitant; heures travaillées/semaine/travailleur)

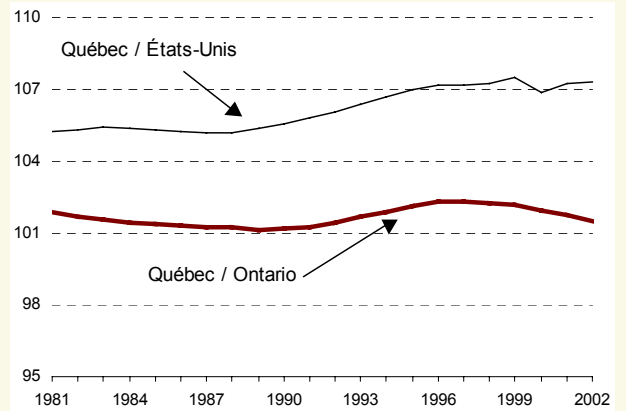


Sources : Statistique Canada, Bureau of Economic Analysis, U.S. Census, Bureau of Labor Statistics, OCDE.

**Un profil démographique présentement favorable...**

Le profil démographique du Québec est présentement relativement favorable : la part de la population âgée entre 15 et 64 ans, qui représente le bassin potentiel de main-d'œuvre, est plus élevée au Québec qu'en Ontario et qu'aux États-Unis.

**PART DES 15-64 ANS PLUS ÉLEVÉE AU QUÉBEC...**  
(15-64 ans sur population totale; ratios en %)



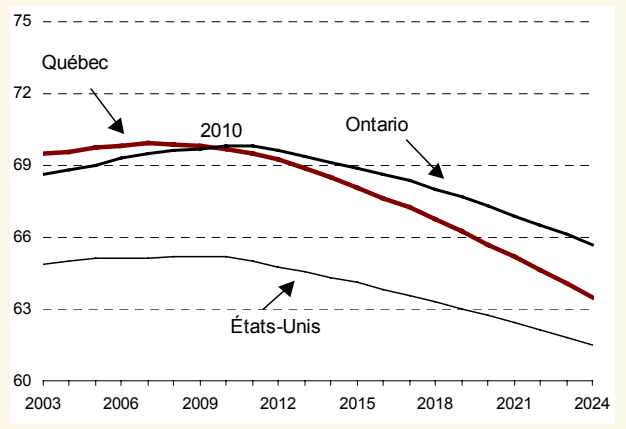
Sources : Statistique Canada, U.S. Census.

Le taux de natalité étant plus faible au Québec, les moins de 15 ans y sont sous-représentés. De plus, les *baby-boomers* n'ont pas encore atteint 65 ans :

- les 15-64 ans forment 69,5 % de la population en 2002, plaçant le Québec au 3<sup>e</sup> rang de l'OCDE;
- le ratio québécois est 7,3 % plus élevé qu'aux États-Unis et 1,5 % plus élevé qu'en Ontario.

Cette situation ne durera pas car le vieillissement touchera le Québec plus rapidement et plus fortement que ses voisins : la part des 15 à 64 ans diminuera après 2007 et tombera sous celle de l'Ontario dès 2010.

**...MAIS EN DÉCROISSANCE DANS QUELQUES ANNÉES**  
(part des 15-64 dans la population totale en %)



Sources : Statistique Canada, U.S. Census.

## 4

**Niveau de vie : source des écarts et des rattrapages*****Par rapport à l'Ontario, l'écart de productivité se creuse mais les taux d'emploi convergent***

Malgré le rattrapage significatif du Québec en matière de taux d'emploi, l'écart de niveau de vie entre le Québec et l'Ontario ne se referme pas, et ce, en raison d'une croissance moins rapide de la productivité.

En effet, alors que l'écart de taux d'emploi expliquait les trois quarts du retard de niveau de vie du Québec en 1982, c'est le retard de productivité qui en explique plus de la moitié vingt ans plus tard.

**SOURCES DE L'ÉCART DE NIVEAU DE VIE ENTRE LE QUÉBEC ET L'ONTARIO**

(pourcentage et \$ CAN de 1995)

	1982	2002
Productivité	- 7 %	- 58 %
Taux d'emploi	- 89 %	- 31 %
Heures travaillées	- 13 %	- 19 %
Profil démographique	+ 9 %	+ 8 %
<b>Total (100 %)</b>	<b>- 3 611 \$</b>	<b>- 6 029 \$</b>

Source : Ministère des Finances du Québec.

***Face aux États-Unis, les écarts concernant la productivité et les heures travaillées se creusent***

Par rapport aux États-Unis, l'écart de niveau de vie en défaveur du Québec s'élargit en raison surtout du retard dans les gains de productivité et d'un allongement de la semaine de travail aux États-Unis.

Les gains relatifs en emploi, surtout depuis 1997, n'ont donc pas empêché la chute relative du niveau de vie des Québécois. En effet, alors que le retard de l'emploi expliquait 60 % de l'écart de niveau de vie en 1982, c'est maintenant la productivité et les heures travaillées qui l'expliquent aujourd'hui.

**SOURCES DE L'ÉCART DE NIVEAU DE VIE ENTRE LE QUÉBEC ET LES ÉTATS-UNIS**

(pourcentage et \$ CAN PPA de 1995)

	1982	2002
Productivité	- 36 %	- 58 %
Taux d'emploi	- 60 %	- 15 %
Heures travaillées	- 30 %	- 57 %
Profil démographique	+ 26 %	+ 30 %
<b>Total (100 %)</b>	<b>- 3 682 \$</b>	<b>- 7 982 \$</b>

Source : Ministère des Finances du Québec.

## 5

**Conclusion**

Durant les vingt dernières années, le niveau de vie des Québécois a crû au même rythme que celui des Ontariens et moins vite que celui des Américains. Malgré une forte croissance depuis 1997, notre niveau de vie reste inférieur à celui de nos voisins.

L'analyse des sources des écarts de niveau de vie entre le Québec et ses deux principaux voisins montre que, pour assurer le niveau de vie relatif des Québécois dans le futur, il importe de réaliser des gains de productivité sans nuire au rattrapage en matière de taux d'emploi.

Produit par la Direction de l'analyse macroéconomique avec la contribution de Laurent Martin.

Pour plus d'information, communiquer avec René Dufresne, directeur, au (418) 691-2238.